

La Tribune

95e année, no 184

LEADER DE L'INFORMATION REGIONALE

www.cyberpresse.ca



Hydro-Sherbrooke

Un vote unanime en faveur de la grève

page A3



Ligue nord-américaine

Un tremplin en devenir pour les anciens juniors

page C1

Procès de Hugo Bernier

Julie avait refusé d'être accompagnée

page A3

Shermag prépare la fermeture

Un avis de licenciement sera adressé aux travailleurs de Disraeli... à moins d'un revirement



Nelson Fecteau

nelson.fecteau@latribune.qc.ca
THETFORD MINES

À moins d'un revirement inattendu, les 255 travailleurs de l'usine Shermag de Disraeli en arrêt de travail depuis le 27 avril dernier recevront dans les prochains jours un avis de

licenciement collectif et l'usine fermera ses portes.

Le président de la CSD, François Vaudreuil, et le président du syndicat des travailleurs de l'usine Shermag de Disraeli, Gaston Pouliot, ont reconnu qu'il n'y avait pas d'équivoque sur les intentions de l'employeur au terme d'une journée de négociations au cours de laquelle les trois contre-propositions de la partie syndicale ont été rejetées par les négociateurs patronaux.

«On a passé la journée à chercher la solution. Nos trois contre-propositions ne

faisaient pas leur affaire. Ce n'était pas assez pour eux. Ils nous ont avisés que si l'on n'acceptait pas leur proposition sur les affectations temporaires, les avis de licenciement étaient prêts et que l'usine fermerait», a indiqué Gaston Pouliot. «Syndicalement parlant, on a fait notre job. Les membres nous avaient confié un mandat que l'on a respecté. On a fait de nombreuses propositions qui ont toutes été refusées. De leur côté, ils n'ont jamais fait preuve d'ouverture. Même aujourd'hui, on a tenté de négocier d'autres points et ils ont refusé», a-t-il

poursuivi.

Face à la tournure des événements, le président de la CSD, François Vaudreuil, n'a pas été tendre à l'endroit des dirigeants de Shermag. Il a affirmé que, compte tenu des drames humains et sociaux qui allaient en découler, cette décision était socialement irresponsable et venait de l'intransigeance et de l'incompétence de Shermag à gérer le changement.

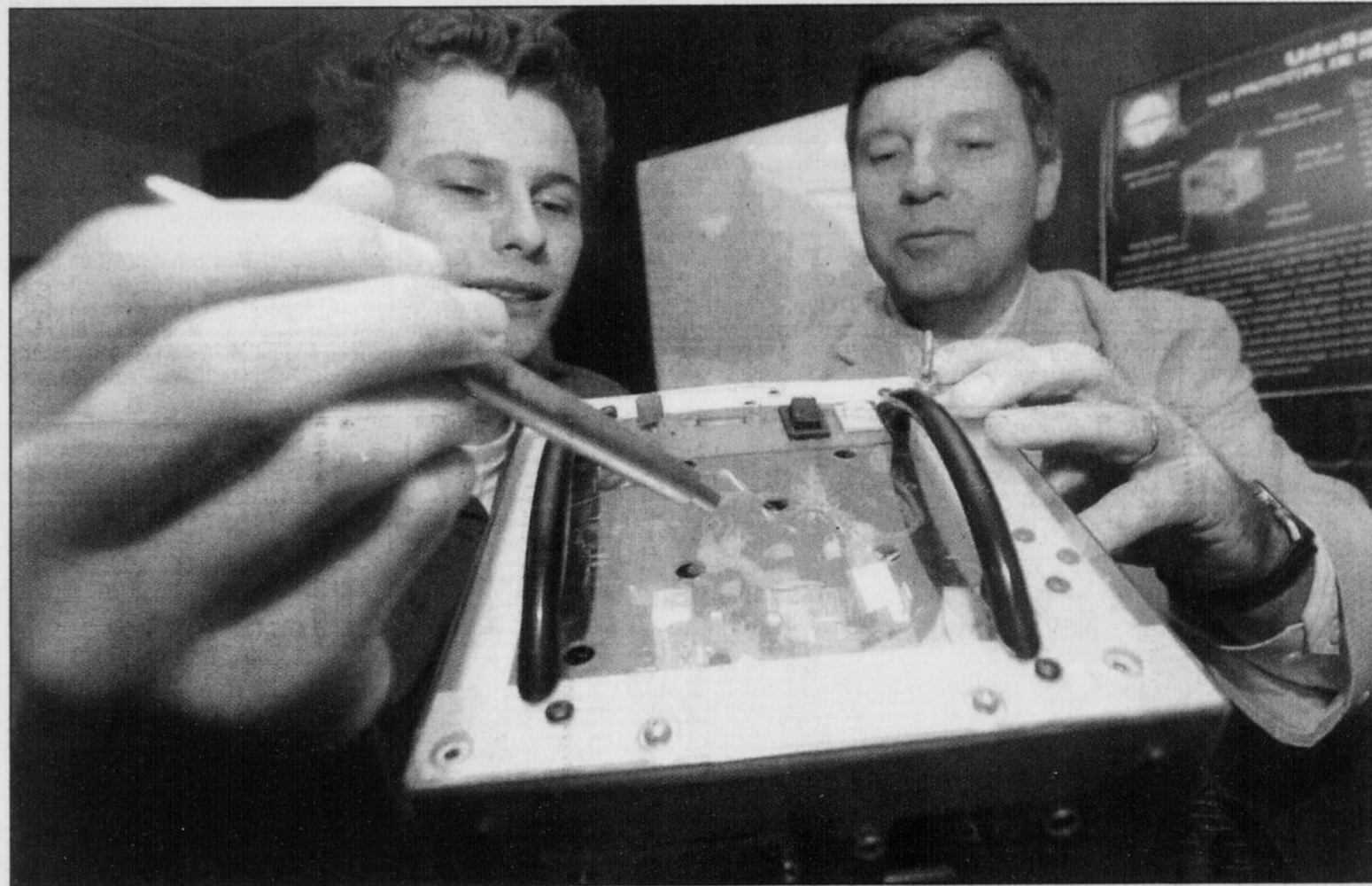
«À Disraeli, les travailleurs ont toujours été conscients que la productivité était un élément primordial. Historique-

ment, ils ont toujours apporté leur contribution. Ils ont participé aux succès de l'entreprise. Faire fi de leur ancienneté au niveau des affectations temporaires est une atteinte à leur dignité et à leur respect», a-t-il déclaré en invitant Shermag à poursuivre les négociations. «Explorons d'autres avenues», a-t-il émis.

M. Vaudreuil a ajouté que les employés de l'usine de Disraeli souhaitaient un modèle organisationnel qui ne les expose pas à l'arbitraire, au favoritisme et

Voir Shermag prépare en page A2

L'Université se bâtit une réputation en aérospatiale



Imacom, Jocelyn Riendeau

François Pomerleau, directeur du projet Funambule, a présenté hier le nanosatellite UdeSat1 à la presse et à son directeur de département, Gérard Lachiver.

Une petite révolution en apesanteur



André Laroche

andre.laroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

On savait l'Université de Sherbrooke catapultée en orbite. Voilà qu'elle se bâtit une réputation en aérospatiale.

Quatre étudiants au baccalauréat en génie informatique attirent l'attention de la communauté scientifique depuis qu'ils ont pu tester en juillet dernier un nanosatellite de leur fabrication, grâce à un programme de l'Agence spatiale européenne (ASE).

Leur pari frisait la témérité: créer un appareil capable de guider un objet flottant en apesanteur dans la Station spatiale internationale. «Actuellement, tout doit être attaché pour éviter qu'un outil aille frapper un astronaute», rappelle François Pomerleau, directeur du projet Funambule.

Les apprentis-ingénieurs ont proposé leur projet à la 7e campagne des vols paraboliques de l'ASE. Leur idée (inspirée par le film *La Matrice*) a été l'un des 30 sujets retenus, parmi les 200 dossiers présentés. Ils sont les premiers Québécois (admissibles en raison de l'implication financière de l'Agence spatiale canadienne) à faire partie de ce programme.

Qu'est-ce qu'un vol parabolique? C'est une manière de simuler l'apesanteur en avion. Comme une voiture qui fait flotter ses passagers un

instant en passant une butte, un immense Airbus 300 soulève sa cargaison en dessinant de longues vagues entre 20 000 et 25 000 pieds d'altitude.

«Dans la descente, on bénéficie de 30 secondes d'apesanteur», explique François Pomerleau.

Gageure

Entre leur acceptation et les tests, les quatre jeunes hommes ont travaillé ventre à terre. Ils ont eu besoin de professeurs et techniciens, mais aussi de l'aide de l'industrie privée pour obtenir des pièces dispendieuses. «J'expliquais le projet par courriel et on acceptait de nous aider», raconte François Pomerleau, encore ébahi.

Voir Une petite révolution en page A2

La Maison Reine-Marie en sursis



François Gougeon

francois.gougeon@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le couperet serait sur le point de tomber sur la Maison Reine-Marie, vraisemblablement en octobre, en raison de la volonté de l'Agence de santé et des services sociaux de l'Estrie de réduire de 50 le nombre de lits d'hébergement, à Sherbrooke. La clientèle serait alors déplacée vers le Complexe Saint-Vincent-de-Paul, dont une section n'est pas complètement aménagée.

C'est l'hypothèse «assez sérieuse» analysée par cette agence, et qui devra faire être entérinée par le ministre de la Santé, Philippe Couillard.

L'éventuelle décision de cesser de financer le Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de la rue Galt Ouest, qui accueille 48 personnes en lourde perte d'autonomie, fait suite à la réflexion amorcée depuis quelques années déjà par l'ancienne Régie régionale de l'Estrie. Tout l'argumentaire tient au fait qu'à Sherbrooke, il y a trop de lits d'hébergement et que l'argent doit plutôt aller vers les services à domicile, les ressources intermédiaires et autres alternatives à l'hospitalisation en CHSLD.

Le printemps dernier, en table éditoriale à *La Tribune*, le pdg de l'Agence de santé et de services sociaux de l'Estrie, le Dr Michel Baron, avait clairement indiqué son intention de continuer dans le même sens. Et de faire comme dans les autres MRC de l'Estrie, où les lits en CHSLD ont déjà été «rationalisés».

Pour la MRC de Sherbrooke, qui compte présentement 878 lits de longue durée (concentrés majoritairement à l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke), il semble d'autant plus urgent de procéder que la norme fixée par le gouvernement est passée de 4,5 à 3,5 lits par tranche de 100 personnes de 65 ans et plus. «En ce sens-là, a précisé Normand Couture, directeur des ressources financières et matérielles à l'Agence de l'Estrie, il y a 80 lits de trop à Sherbrooke. Et si la norme devait descendre à 3 lits par 100 personnes de 65 ans et plus, comme l'envisage le ministère de la Santé et des Services sociaux, alors ça représenterait 180 lits de trop. Dans de nombreux autres pays, la norme est même en bas de cela et ça fonctionne bien. C'est le cas dans les autres MRC, par exemple Memphrémagog, qui est à 2,4 et où on a développé de bonnes alternatives à l'hébergement», a expliqué M. Couture.

Selon la réflexion «largement documentée par de nombreuses analyses, dont les prévisions démographiques pour 2008-2010», la fermeture des lits de la Maison Reine-Marie ne poserait pas problème. Il s'agit d'un établissement «mal adapté pour la lourde clientèle» qui y réside et les travaux d'amélioration pour une telle vocation représenteraient «des dépenses de 4 à 5 millions», a aussi fait valoir M. Couture.

Également, dans son analyse justifiant la fermeture, l'Agence de santé et des services sociaux de l'Estrie a tenu compte du pouvoir d'attraction de Sherbrooke et de la migration des personnes âgées des autres MRC de l'Estrie. «C'est sûr que dans la mesure où on va offrir dans les autres MRC une gamme étendue de services, ça va limiter la migration vers Sherbrooke. C'est connu que les gens préfèrent rester dans leur milieu naturel», a justifié Normand Couture.

Voir La Maison en page A2

Météo

Variable Max.: 24 Min.: 8
Lever du soleil: 6h36 Coucher: 18h39

Index

Ann. Class..... C7	Le monde B2
Arts D1	Loterie A4
Décès..... D6-D7	Météo C7
Éphémérides.. D6	Mots croisés .. D4
Économie B5	Opinions..... A6
Horoscope D4	Sports..... C1

L'ADQ veut un Québec autonome au sein du Canada

L'Action démocratique du Québec a dévoilé hier sa nouvelle position constitutionnelle en proposant de faire du Québec un État autonome au sein du Canada, avec sa constitution, une seule déclaration de revenus et des pouvoirs accrus. À LIRE EN PAGE B1.

IMPRESSION PHOTO NUMÉRIQUE

Détails en magasin

1 service heure

TOTALEMENT PHOTO ZONE IMAGE

IMACOM COMMUNICATIONS

1306, RUE KING OUEST, SHERBROOKE • TÉL.: (819) 565-0000



Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Mario Dumont veut que le Québec devienne autonome. Ce qu'on ferait pas pour sauver CHOI.



À LIRE DEMAIN



Arts et spectacles
Caroline Néron entend carburer à 150 pour cent

La Tribune

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.
Édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE

Louise Boissvert

RÉDACTION

(819) 564-5454

Télécopieur 564-8098

redaction@latribune.qc.ca

RÉDACTEUR EN CHEF

Maurice Cloutier

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

André Larocque

ADJOINTE AU DIRECTEUR

Jacynthe Nadeau

PRODUCTION ET INFORMATIQUE

DIRECTEUR

René Béliveau

ADJOINTS

André Roberge

Steeve Rancourt

Stéphane Garant

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION

René Morin

PUBLICITÉ

(819) 564-5450

Télécopieur 564-5482

DIRECTRICE

Suzanne-Marie Landry

ADJOINTS

Alain LeClerc

Christian Malo

ANNONCES CLASSÉES

(819) 564-2222

Télécopieur 564-5482

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

ABONNEMENT ET TIRAGE

(819) 564-5466

Sans frais 1 800 567-6955

DIRECTEUR

André Custeau

ADJOINT

Serge Nadeau

Shermag prépare

Suite de la page A1

à l'injustice et les assujettisse à la bonne volonté des contremaîtres.

Désastreux

Contacté par *La Tribune* en début de soirée, le maire de la Ville de Disraeli, Yvon Jolicoeur, a confié avoir appris la nouvelle comme tout le monde par les biais de bulletins d'information.

«J'ai tenté de contacter le président du syndicat des travailleurs de l'usine, Gaston Pouliot, pour en savoir davantage. J'attends son retour d'appel», déclarait-il.

«Ce serait désastreux de fermer une

usine de cette qualité et de licencier des travailleurs qui possèdent une telle expertise dans ce domaine», a-t-il commenté en souhaitant que ça ne se produise pas.

Le maire Jolicoeur semblait conserver une lueur d'espoir en raison de la rencontre qu'il doit avoir aujourd'hui avec le président de Shermag, Jeff Casselman, en présence du député de Mégantic-L'Érable, Marc Boulianne.

Le conflit perdure depuis le 27 avril dernier et complètera sa 23e semaine dans quelques jours. Depuis ce temps, les travailleurs des usines de Granby et de Victoriaville ont accepté les offres de Shermag et sont rentrés au travail.

Une petite révolution

Suite de la page A1

Tout à fait confiante en ses moyens, l'équipe sherbrookoise a aussi pris une avenue risquée: la logique floue, proche de l'intelligence artificielle. Comme cette théorie informatique n'a pas encore fait ses preuves, l'industrie hésite à l'utiliser dans ses algorithmes pour guider des satellites de plusieurs centaines de millions \$.

Les Sherbrookoises, eux, se sont dits qu'ils n'avaient rien à perdre... et ils ont remporté leur gageure.

Résultat: une boîte d'aluminium parfaitement carrée de 17 centimètres, pesant 5,6 kilos, bourrée d'électroniques et de trois moteurs de stabilisation. Quand on la fait tourner dans les airs, elle parvient à stopper elle-même sa rotation, peu importe le sens.

L'annonce de cette réussite s'est rapidement propagée. Un chercheur français s'est vite montré intéressé par les données accumulées par l'appareil et les vidéos tournés au cours de l'expérience. L'émission scientifique *Découverte*, à Radio-Canada, consacra aussi un segment au nanosatellite sherbrookoise d'ici une semaine ou deux.

Développement

Évidemment, l'appareil demeure un prototype encore très primaire. Les quatre étudiants souhaitent pouvoir continuer à le développer. «Si on l'a nommé UdeSat1, c'est parce qu'on espère qu'il y aura un 2», glisse François Pomerleau.

Pour l'instant, l'espoir réside dans le second volet du programme. L'ASE sélectionne deux des trente pour une campagne professionnelle, c'est-à-dire commanditée par l'industrie. «Si l'on n'est pas choisi, rien n'empêche un autre groupe d'étudiants de prendre la relève. On les aidera», disent les étudiants.

Fait à souligner, les autres projets étaient pilotés par des étudiants européens de 25 à 27 ans, en cours de maîtrise ou de doctorat. Les Sherbrookoises faisaient donc figure de jeunots. S'ils ont réussi, c'est qu'ils ont acquis des capacités de gestion grâce à la pédagogie particulière à la faculté de génie sherbrookoise, soutiennent-ils.

«Ils font partie de la première cohorte de pédagogie par projets. C'est déjà leur cinquième projet d'ingénierie. Ils savent trouver les ressources qu'ils ont besoin et faire preuve d'initiative. Cela prouve l'efficacité de notre méthode d'enseignement», affirme Philippe Mabillaud, professeur responsable du projet.

La faculté de génie a déjà travaillé à des systèmes de guidage avant-gardistes de satellite, en grande partie grâce aux travaux du professeur Jean de Lafon-

La maison

Suite de la page A1

En outre, celui-ci a émis qu'à part la ressource intermédiaire du secteur Haut-Bois, à Rock Forest, qui a été agrandie, on compte réutiliser à cette fin l'ancien pavillon de Brompton de l'Estriade, maintenant regroupé avec l'IUGS, qui est vacant.

Quant au personnel de la Maison Reine-Marie, affilié à la CSN, l'éventuelle fermeture fera que les gens seront déployés ailleurs dans le réseau. Ce qui n'est pas le cas de la directrice et propriétaire, Martine Grégoire, qui risque ainsi de perdre son gagne-pain. Celle-ci n'a cependant pas voulu faire de commentaires officiels à ce moment-ci, jugeant qu'il était prématuré d'en parler.

On ignore pour l'instant quand l'Agence statuera de façon définitive dans ce dossier mais cela est normalement prévu cet automne.

Quand JEUNESSE s'en mêle

Peut-on se passer d'argent?



Evelyn Leblanc

evelyn.leblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'argent est-il indispensable? Sans hésiter, je réponds oui. Comment vivre sans argent dans une société où la consommation est passée de la pure satisfaction de besoins essentiels à l'assouvissement impulsif de nos moindres désirs? Difficile...

Nous sommes à une époque où le moindre gadget dernier cri est devenu une nécessité à notre quotidien, où la possession est devenue un art de vivre.

Comme diraient les Respectables dans toute leur ironie: «L'argent fait le bonheur». Qu'on le veuille ou non, nous avons le pied dans l'engrenage et la machine nous entraîne. On peut vivre avec peu, mais on ne peut s'empêcher de s'imaginer ce que l'on ferait si l'on gagnait le million demain matin.

L'argent mène tellement le monde que certains calquent leur vie en conséquence. En étudiant en droit, j'entends parfois de mes collègues de classe

geindrent que tel domaine de pratique juridique est plus payant que l'autre, donc plus intéressant pour eux même si l'autre les intéresse davantage. Je donne un simple exemple parmi tant d'autres, mais j'ai une drôle d'impression qu'à notre époque, les gens, et surtout les jeunes, orientent leur carrière en fonction du portefeuille qui l'accompagne.

L'autre jour, je parlais à une copine qui me racontait les ambitions de ses deux adolescents. Curieuse, j'ai voulu savoir ce qu'ils envisageaient pour l'avenir. Le plus âgé et le plus talentueux lui disait qu'il voulait devenir médecin. Pourquoi? Oui, il a le talent académique, mais surtout parce que le salaire de médecin est alléchant, selon lui. Il ajoutait même qu'il se spécialiserait sans doute en chirurgie, car c'était encore plus payant.

Dans sa réponse, pas de mention d'intérêts particuliers pour la biologie, pour la relation d'aide, pas plus d'ambition d'innover et de changer les pratiques... Non, seulement une soif inassouvie d'argent sonnante. Même que déjà, il pense aux États-Unis... c'est encore plus payant! Et le gamin n'a que 14 ans. On conclura qu'il a vite appris que l'argent ne pousse pas dans les arbres et décelé rapidement le meilleur filon pour qu'il

coule à flot dans son compte bancaire.

Et je cite cet exemple sans compter toutes les petites filles qui affirment à tous qu'elles veulent devenir des stars pour pouvoir se payer de belles robes et être adulées par un public pendu à leurs lèvres. Comme si tous les aspirants à ce titre obtenaient la popularité instantanée des académiciens de Julie.

Est-ce que notre société individualiste, éphémère et mercantile n'a pas mis au monde des monstres de la consommation à profusion? Est-ce qu'on est conscient que ce sont ces enfants qui géreront notre société demain?

Je ne sais pas si c'est moi qui suis trop alarmiste avec tout ce que j'entends depuis quelque temps, mais je crains que les valeurs familiales de partage et de solidarité s'effritent toujours plus d'une génération à l'autre.

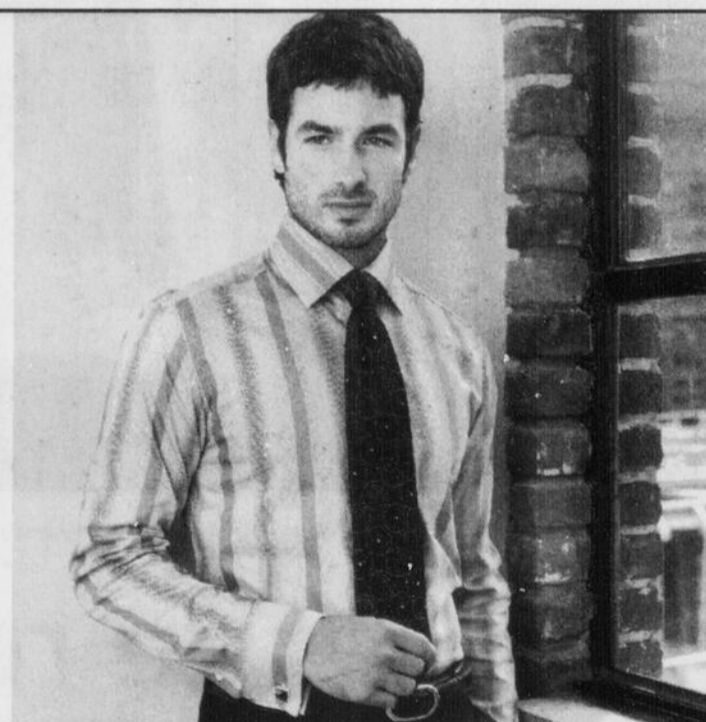
Selon moi, oui l'argent est indispensable, mais elle ne dictera jamais ma vie au point que je ne suive plus d'instinct mes passions, mes aspirations et mes convictions. Non, l'argent ne mènera pas ma vie jusqu'à ne plus vivre ma propre vie mais celle de mon portefeuille et de mon époque où les avoirs sont devenus nécessités pour le bien paraître.



31

le complet rayures banquier 399.⁹⁵

Une exclusivité du 31, le classique essentiel, assurément de mise qu'importe la circonstance. Gabardine pure laine, style trois-boutons, fentes latérales, pantalon sans plis. Rayures effacées piquées en gris sur encre marine. 38 à 46. Rég. 495.00
Chemise 88.00, cravate 125.00



la chemise rayures progressives 85.⁰⁰

C'est la chemise classe affaires, rehaussée par l'effet visuel recherché de la rayure aux largeurs variées, aux couleurs en blocs et en dégradés dans des tons estompés de taupe, bleu, jaune paille et moka. Pur coton. Col à pointes évasées, poignets mousquetaires. 15 à 17 1/2. Cravate 85.00



le pull v italien laine mérinos 59.⁹⁵

En exclusivité au 31, un pull confectionné en Italie, dans une fibre extra-fine des plus confortables, provenant de la célèbre maison Zegna Baruffa. Un essentiel qui s'agence avec tout de façon sport ou chic. Noir, gris, indigo, marine, vin, paprika. P.m.g.tg.tg. Rég. 95.00

SIMONS

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE



72 ans plus tard...

Vous vous rappelez du nom de celui ou de celle qui vous a enseigné à votre toute première année sur les bancs d'école?

Il y a de bonnes chances que ce soit le cas. Personnellement, c'est Mme Dubois qui fut ma toute première enseignante à l'école d'Ascot Corner. Eh oui, on débutait en première année, la maternelle n'existant pas encore à cette époque. En revanche, après la 6e année, il y en avait une 7e...

Je vous ai d'ailleurs déjà parlé de Mme Dubois, que j'ai même revue une fois. Malheureusement, j'ai appris dernièrement qu'elle était décédée.

Même à 79 ans, on peut encore se souvenir de sa première année à l'école. Parlez-en à Bernard Gaouette qui, en 1932, a fréquenté pour la première fois l'école du rang 16 à Wotton. C'est mademoiselle Angèle Vaillancourt qui enseignait aux 24 élèves de cette école, dont quatre en étaient à leur première année scolaire.

Angèle Vaillancourt avait 22 ans et Bernard Gaouette en avait sept. «Comme elle était belle...», se rappelle-t-il.

Toute sa vie, il dit avoir souhaité la revoir. Soixante-douze plus tard, son rêve vient de se réaliser. Et d'une bien curieuse façon.

Bernard Gaouette, qui s'est marié il y a 15 ans seulement, est venu célébrer ce 15e anniversaire avec son épouse, Rita Pilon, à Wotton. Pour une nuit, le couple, qui vit en Abitibi, a même loué une chambre dans une résidence pour personnes âgées de l'endroit.

Le lendemain matin, au petit déjeuner, Bernard Gaouette s'est retrouvé en pays de connaissances.

- Est-ce que tu te rappelles d'Angèle Vaillancourt?, lui a demandé un ex-collègue de classe qui habite en permanence cette même résidence pour personnes âgées.

- Si je m'en rappelle? Elle m'a enseigné en première année. J'ai toujours souhaité la retrouver, mais elle est peut-être morte aujourd'hui...

Mademoiselle Vaillancourt est tout ce qu'il y a de plus vivante, lui a-t-on annoncé à sa grande surprise. Elle se trouve même à sa chambre, juste au-dessus.

Bernard Gaouette est allé frapper à sa porte.

- Vous me reconnaissez mademoiselle Vaillancourt? Vous m'avez enseigné en première année...

- Gaouette. Conrad Gaouette!!!

- Non, je suis Bernard, le petit frère de Conrad...

- C'est normal qu'elle se soit rappelée de Conrad puisqu'il méritait plein d'images à l'école. Moi, je n'en ai jamais eu une seule!, lance en riant Bernard Gaouette.

Les retrouvailles ont été chaleureuses, mademoiselle et son élève se rappelant de bien beaux souvenirs. Même après 72 ans...

Tout le monde m'en parle

On se calme un peu, s'il vous plaît. Et on reste poli, je vous en prie.

C'est à croire que vous aimeriez me poigner le chignon juste parce que j'ai condamné le geste de Chapleau à l'endroit de Raël à l'émission «Tout le monde en parle» de dimanche dernier.

Certains d'entre vous me reprochez de m'être prononcé sans même avoir vu le geste posé par Chapleau, ce que je vous ai confessé d'entrée de jeu. C'est trop facile.

Non mais, êtes-vous vraiment sérieux? Si je suivais votre raisonnement, j'aurais dû m'abstenir de condamner les bombardements en Irak...

Vous avez même insisté en me disant: «C'était juste drôle. Il lui a juste brassé le chignon un ti-peu...»

Chapleau est un homme extrêmement brillant. Il peut brasser avec son crayon et avec ses mots mieux que personne d'autre. Il fut d'ailleurs le seul, m'a-t-on rapporté aussi, à avoir osé remettre le clown Raël à sa place ce soir-là en lui disant ses quatre vérités.

Donc, je persiste et je signe: un échange verbal musclé était de mise entre Chapleau et Raël, mais pas un échange de muscles.

Maintenant, lâchez-moi le chignon...

Tombée du ciel

Une blague tombée du ciel... sur mon bureau. Je n'en connais pas l'auteur... ni la provenance.

Un homme décède et va directement au paradis. Il arrive dans le bureau de saint Pierre et remarque que les murs sont ornés d'une multitude d'horloges. Intrigué, l'homme demande:

- Dites-moi, saint Pierre, à quoi servent ces horloges accrochées aux murs?

Et saint Pierre de répondre:

- Ce sont les horloges du mensonge. Lorsqu'une personne ment, son horloge personnelle avance d'une heure. Tu vois celle de mère Teresa? Elle est bloquée à midi, ce qui signifie qu'elle n'a jamais menti. Il y a aussi celle de Martin Luther King qui marque deux heures. Cela signifie qu'il a raconté deux mensonges dans sa vie.

L'homme observe différentes horloges et demande:

- Je ne vois pas celle de Paul Martin?

Et saint Pierre de répondre:

- Elle se trouve dans le bureau de Jésus. Il l'utilise comme ventilateur!!!

mgoupil@latribune.qc.ca

Julie Boisvenu a refusé d'être accompagnée à son véhicule



René-Charles Quirion

rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
MONTREAL

Julie Boisvenu serait peut-être encore en vie si elle avait accepté l'offre d'être accompagnée à son véhicule par Jean-François Brodeur, dans la nuit du 23 juin 2002.

Le 13e témoin de la couronne à se présenter à la barre dans le cadre du procès de Hugo Bernier, présumé meurtrier de la Sherbrooke de 27 ans, est la dernière personne à l'avoir vue vivante.

Jean-François Brodeur a raconté sa rencontre avec Julie Boisvenu et les derniers moments qu'il a vécus avec elle au centre-ville de Sherbrooke, lors de son témoignage qui se déroulait, hier, au palais de justice de Montréal.

Après une soirée passée entre amis

au bar le Laurel et Hardy sur la rue Wellington Sud, puis au Living Room sur la rue Meadow, Jean-François Brodeur et Julie Boisvenu se sont dirigés vers l'hôtel Ramada sur la rue Wellington Sud vers 3 h, où les amis de ce dernier avaient loué une chambre.

Jean-François Brodeur a fait de même pour passer des moments intimes avec la jeune Sherbrookeuse avec qui il s'est découvert des atomes crochus au cours de la soirée. Après une heure à l'intérieur de la chambre où ils auront des rapports sexuels, Julie Boisvenu démontre une certaine fatigue de sa longue journée et manifeste le désir de retourner chez elle. Jean-François Brodeur insiste pour la reconduire à son véhicule, mais elle décline l'offre.

«Elle m'a dit qu'elle connaissait Sherbrooke et qu'elle ne voulait pas que j'aie la reconduire. À ce moment, je ne savais pas où se trouvait son véhicule. Je l'ai laissée partir», a expliqué Jean-François Brodeur lors de son témoignage.

Le Lavallois ne reverra plus Julie

Boisvenu par la suite. Le véhicule de cette dernière sera impliqué dans un accident au coin des rues Meadow et Wellington Nord quelques minutes plus tard et son corps retrouvé dans un champ de Bromptonville, le 29 juin 2002.

Rencontré par la police

Après la disparition de Julie, Jean-François Brodeur sera rencontré par les enquêteurs du Service de police de Sherbrooke et acceptera de leur fournir un échantillon sanguin.

C'est par l'entremise d'un ami commun, Faddy Sidaros, que Julie Boisvenu et Jean-François Brodeur se sont rencontrés lors de cette soirée du 22 au 23 juin 2002.

Faddy Sidaros, qui a travaillé comme portier au bar Laurel et Hardy, avait invité ses amis de Laval à passer une soirée dans les bars de Sherbrooke à la veille de la Fête nationale.

«L'atmosphère était à la fête lors de cette soirée. Personne n'était en état

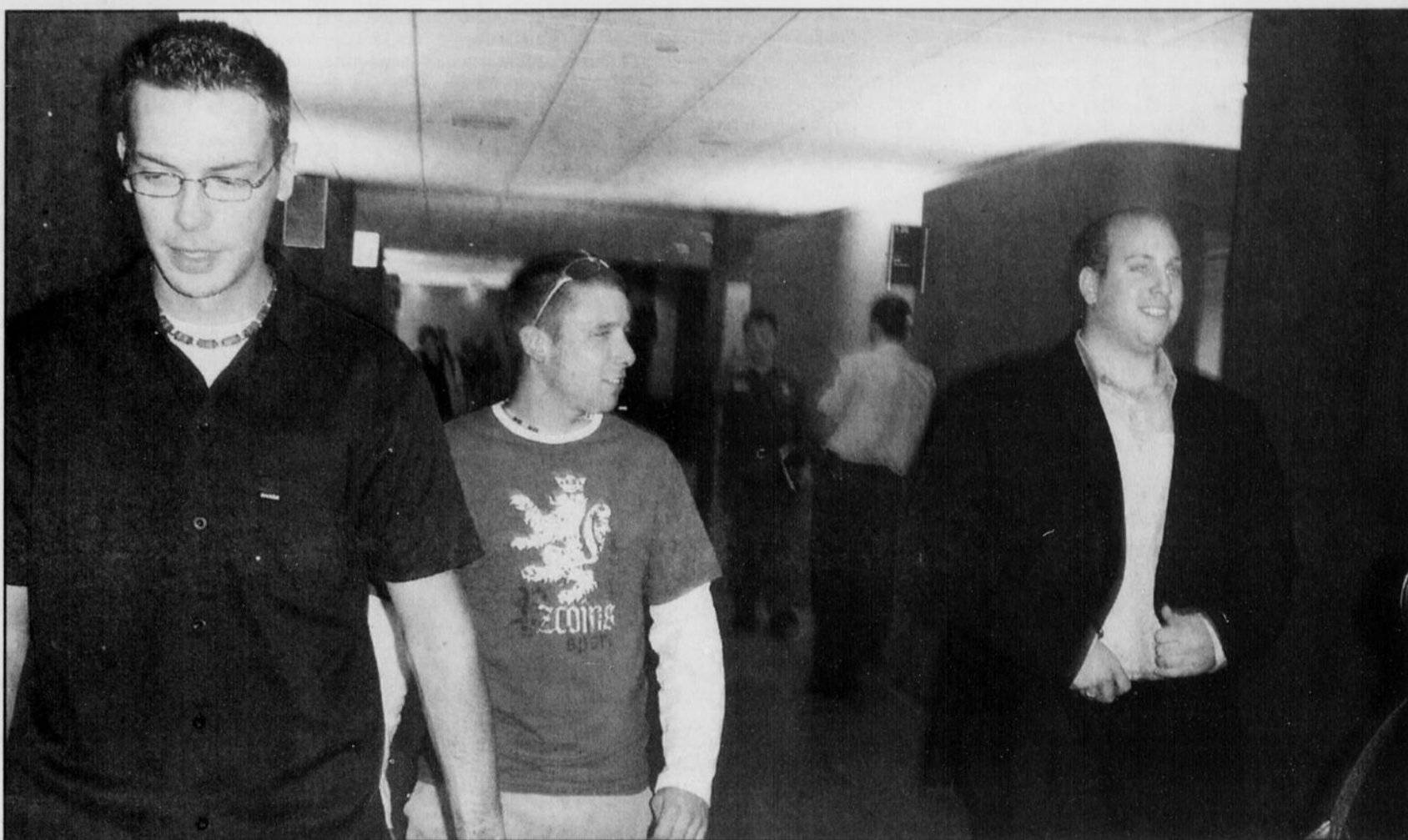
d'ébriété avancé et n'a eu une attitude déplacée», a expliqué Faddy Sidaros lors de son témoignage.

Cet ancien étudiant de l'Université de Sherbrooke a témoigné à l'effet qu'il a revu Jean-François Brodeur quelques instants après le départ de Julie Boisvenu dans une chambre de l'hôtel Ramada où le groupe de Laval se trouvait.

Cette information sera corroborée par deux autres témoins de la Couronne qui faisaient partie de ce groupe d'amis de Laval, Geneviève Payette et François Leboeuf.

Ces quatre personnes confirmeront tour à tour, à la demande du procureur de la Couronne Me André Campagna, ne pas connaître ou avoir rencontré Hugo Bernier lors de cette soirée ou avant le 23 juin 2002.

Le procès de l'homme de 29 ans accusé de meurtre prémédité, d'enlèvement, de séquestration et d'agression sexuelle se poursuivra, lundi, avec la suite de la preuve de la Couronne.



Jean-François Brodeur est la dernière personne à avoir vu Julie Boisvenu vivante. Il est venu témoigner, hier au procès pour meurtre de Hugo Bernier, tout comme ses amis François Leboeuf et Faddy Sidaros.

La Tribune, René-Charles Quirion

Elle n'était pas au rendez-vous...

René-Charles Quirion

MONTREAL

Ce sont les deux amis avec qui Julie Boisvenu a débuté sa dernière soirée, Mathieu Boisvert et Marie-Eve Gagnon, qui ont retrouvé le véhicule de la victime sur la rue Dépôt lors de la soirée du 23 juin 2002.

Les deux amis de Julie Boisvenu ont été appelés à la barre en tant que témoins de la couronne, hier matin, au procès pour meurtre de Hugo Bernier à Montréal. Ils sont venus raconter la même chose que Marie-Eve Fortin, qui est venue témoigner, mercredi, concernant une partie de la soirée passée au centre-ville de Sherbrooke. En fait jusqu'à ce que Julie Boisvenu rencontre des gens de Laval par l'entremise d'un ami commun au bar le Laurel et Hardy. C'est la dernière fois que Marie-Eve Gagnon et Mathieu Boisvert verront leur amie vivante.

Ces témoins de la couronne ont affirmé que Julie Boisvenu accordait beaucoup d'importance à son téléphone portable et à son véhicule, *Kia Sportage*.

«L'auto de Julie était très importante pour elle. Elle la prêtait très rarement», a mentionné Mathieu Boisvert lors de son témoignage. En parlant de son téléphone cellulaire, il viendra dire que tout le monde pouvait la joindre en tout temps. Faits aussi relatés par Marie-Eve Gagnon un peu avant.

Cette dernière est d'abord venu raconter avoir attendu son amie Julie pendant de longues minutes au matin du 23 juin. Les deux devaient se diriger vers Stanstead, afin de participer à un party entre amis dans le cadre des fêtes de la Saint-Jean. Mathieu Boisvert devait les rejoindre le lendemain.

Vers 11 h, moment convenu entre les deux amis, Marie-Eve Gagnon attendait Julie Boisvenu devant sa résidence avec ses bagages pour les deux jours de festivité.

«Je l'attendais avec mes choses, mais elle n'est jamais venue. J'ai immédiatement pensé qu'il pouvait lui être arrivé quelque chose comme un accident», confirme Marie-Eve Gagnon lors de son témoignage.

Elle soupçonne alors un retard parce qu'ils sont sortis au centre-ville la veille. Dès cet instant, elle commence

à s'inquiéter du sort de son ami. Elle laisse des messages sur le téléphone portable de Julie, appelle son colocataire, Mathieu Boisvert, mais Julie n'est pas rentrée à la maison. Elle parle aussi à la sœur de Julie, Isabelle, afin de savoir ce qui aurait bien pu se passer. Toujours pas de nouvelle.

Fille ponctuelle

«Julie était une fille ponctuelle. Si elle était en retard, elle nous appelait. Il n'est jamais arrivé qu'elle me laisse sans explication. J'ai trouvé ça bizarre qu'elle ne soit pas là. J'ai pensé qu'il lui était peut-être arrivé un accident», mentionne Marie-Eve Gagnon lors de son témoignage.

Inquiets de l'absence prolongée de leur amie, Mathieu Boisvert et Marie-Eve Gagnon se dirigent vers le centre-ville de Sherbrooke pour tenter de localiser le véhicule de Julie Boisvenu, vers 17 h 30. Ils se rendent sur Meadow, mais le véhicule de Julie n'y est plus. Ils poursuivent le trajet sur Wellington Sud, puis au coin de la rue Dépôt, Marie-Eve Gagnon remarque la présence d'une *Kia Sportage* bleu-mauve, correspondant à celle de Julie Boisvenu.

«Julie ne se stationnait jamais là. Elle préférerait payer plutôt que de se garer à cet endroit, car elle y avait déjà vu un véhicule avec une vitre cassée», assure Marie-Eve Gagnon.

Mathieu Boisvert et Marie-Eve Gagnon remarqueront des traces d'accident sur le pare-choc avant de la *Kia* de Julie Boisvenu. Ils examineront l'extérieur, mais n'entreront pas dans le véhicule. Tout comme Mathieu Boisvert, elle remarquera les chaises extérieures laissées à l'arrière du véhicule de Julie et la plaque de radio tombée à l'avant. Marie-Eve Gagnon a aussi affirmé lors de son témoignage, s'être rendu compte de l'absence de sa veste de jeans.

C'est la veste qui sera retrouvée sur la scène de crime du chemin Rivard à Bromptonville.

Un expert-chimiste du Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale, André Tremblay, est venu confirmer à la Cour, en matinée, la similitude entre la composition chimique de la peinture de la borne-fontaine au coin des rues Meadow et Wellington Nord ainsi que celle retrouvée sur le pare-choc avant de la *Kia* appartenant à Julie Boisvenu.

Vote de grève chez Hydro-Sherbrooke



Claude Plante

claud.plante@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pendant que la Ville de Sherbrooke veut s'inspirer de l'entente conclue avec ses pompiers pour renouveler les conventions collectives d'autres groupes d'employés, les travailleurs d'Hydro-Sherbrooke votent pour la grève.

Réunis en assemblée générale mercredi soir, ils ont voté à l'unanimité pour confier à leur exécutif un mandat de grève au moment jugé opportun.

Par ce geste, ils affirment leur ferme volonté de négocier leur propre convention collective et non celle d'un autre groupe de syndiqués à la Ville. Autrement dit, ils rejettent les prétentions de Clément Nault, porte-parole du comité exécutif pour les négocia-



Réunis en assemblée générale mercredi soir, les employés d'Hydro-Sherbrooke ont voté à l'unanimité pour confier à leur exécutif un mandat de grève au moment jugé opportun. Ils sont sans contrat de travail depuis près de trois ans.

tions du secteur municipal.

Les employés d'hydro-Sherbrooke

soutiennent qu'aucune autre entente avec quelques groupes de syndiqués

ne pourrait servir de base à leur règlement, indique un communiqué.

Lors de l'annonce de l'entente avec les pompiers de Sherbrooke, plus tôt cette semaine, M. Nault avait clairement laissé entendre que celle-ci servirait aux négociations en cours avec d'autres groupes d'employés municipaux (policiers, cols bleus, gens d'Hydro-Sherbrooke et autres).

Les employés demandent la parité salariale avec ceux d'Hydro-Québec. La Ville de Sherbrooke, propriétaire du réseau Hydro-Sherbrooke, impose à ses clients la même tarification qu'Hydro-Québec, ajoute-t-on.

Les propos syndicaux rejoignent ceux de M. Nault sur un seul aspect, souligne-t-on. Après 29 rencontres et près de trois ans sans contrat de travail, on souhaite trouver une solution négociée avant la fin de l'année.

Hydro-Sherbrooke dessert 69 323 abonnés et compte une centaine d'employés, 95 hommes et 6 femmes.

Les syndiqués de la CSRS résistent

Ils attendent la dernière journée pour acheter leur permis de stationnement



André Laroche
andre.laroche@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les employés de la CSRS suivent le mot d'ordre de leurs syndicats: à une semaine de l'échéance, à peine

20% d'entre eux ont acheté leur permis de stationnement. Les quatre syndicats de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSRS) ont demandé à leurs membres d'attendre à la dernière journée pour acheter leur vignette de stationnement.

Ce permis sera nécessaire à compter du 1er octobre pour utiliser les stationnements aux abords des écoles de la CSRS. Les commissaires scolaires affirment vouloir ainsi garder le maximum d'argent

pour la mission éducative de leurs élèves. L'entretien des stationnements coûte 300 000 \$ à la CSRS à chaque année.

La tarification des stationnements doit rapporter 225 000 \$.

En principe, dès mercredi prochain, chaque contrevenant est passible d'une contravention de la Ville de Sherbrooke. Le directeur général de la CSRS, M. Claude St-Cyr, se dit persuadé que les utilisateurs achèteront leur permis d'ici là. Il admet toutefois que la mise en ap-

plication sera «graduelle».

La direction générale et les syndicats ont d'ailleurs formé mercredi un comité pour établir ensemble les modalités d'application de ce règlement d'ici la mi-octobre. «D'ici là, il a été convenu qu'il n'y aurait pas de sanctions», a affirmé Marcel Pinard, du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Ce comité doit se pencher notamment sur l'attribution des espaces de stationnement. Certaines écoles n'ont pas toutes

les places nécessaires à leur personnel.

Les syndicats désapprouvent cette nouvelle tarification des stationnements. Ils jugent que la CSRS taxe ses employés pour renflouer son déficit. Cependant, ils ne comptent pas lancer un appel au boycott.

«Nous demanderons à nos membres quel mandat ils nous donnent. Mais il est clair que nous n'émettrons pas une directive pour mettre nos membres dans le trouble», a déclaré M. Pinard.

À la C.S. des Sommets

Hausse des frais de surveillance jusqu'en 2008-09

André Laroche
SHERBROOKE

La facture de surveillance du dîner gonflera à chaque année d'ici 2008-09 pour les parents d'élèves de la Commission scolaire des Sommets, dont les finances sont durement touchées par la baisse de son nombre d'élèves.

Déjà, la facture est passée de 54 \$ à 72 \$ par élève du primaire dès cette année. Le maximum par famille a été haussé de 75 \$ à 108 \$. Mais ce n'est que le début d'une augmentation échelonnée sur les quatre prochaines années.

«Il a été décidé par les commissaires que le service devra s'autofinancer en 2008-09», a expliqué M. Éric Choinière, porte-parole de la commission scolaire.

Ainsi, pour absorber la facture totale de 525 000 \$, la contribution parentale culminera dans quatre ans à 135 \$ par élève pour un maximum de 180 \$ par famille. De plus, des frais de 20 \$ par année seront aussi facturés à chaque élève du secondaire à compter de septembre prochain.

«Ces frais seront en-dessous de la moyenne provinciale actuelle», a fait remarquer M. Choinière. En effet, selon le rapport du groupe de travail sur les frais exigés aux parents, les frais

minimum moyens au Québec s'élevaient actuellement à 139 \$ par enfant.

Baisse de clientèle

Ces mesures sont liées à la baisse de clientèle de cette commission scolaire, qui dessert les régions rurales de Magog, Windsor et Asbestos. En raison de la dénatalité, son nombre d'élèves au primaire a diminué de 7 % en cinq ans. Cela signifie environ un million \$ en moins dans ses coffres.

Pour faire face à cette perte de financement,

des compressions budgétaires ont aussi été imposées dans des dépenses «compressibles» comme la papeterie et l'entretien. On affirme ne pas vouloir toucher aux services pédagogiques, mais des semaines artistiques et des sorties éducatives seront probablement sacrifiées.

«Nous analyserons la situation au mois de mars pour voir si ce niveau de compression est viable dans les écoles», a précisé M. Choinière. «Mais les écoles qui n'ont jamais voulu organiser des activités de financement devront peut-être s'y mettre.»

Malheureusement, cette situation risque de perdurer car on prévoit d'autres baisses d'élèves pour les prochaines années. Les petites cohortes du primaire remplaceront des cohortes plus nombreuses au secondaire, ce qui n'augure rien de bon pour ces écoles.

«Il faudra peut-être songer à des regroupements de pavillons dans les villes. Pour ce qui est des dernières écoles de village, nous tenterons le plus possible de les garder ouvertes», a déclaré M. Choinière.

Pour ce faire, les municipalités seront sollicitées. Déjà, à St-Adrien, les services municipaux sont chargés de l'entretien de la pelouse et du déneigement de la cour de récréation. Cette école ne compte que 34 écoliers, divisés en deux classes.

L'organisation scolaire selon les cycles, et non les années, est d'ailleurs de plus en plus répandue en milieu rural. Cela permet d'économiser sur la masse salariale des enseignants. «La réforme est aidante en ce sens», a souligné M. Choinière.

Coupable d'avoir volé un présentoir de billets de loterie

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Un jeune homme n'a pas, comme le veut une expression fort prisée des Québécois amateurs de hockey «niaisé avec le puck», car, moins de 24 heures après son arrestation pour vol qualifié, il a plaidé coupable à l'accusation que le ministère public avait déposée contre lui.

Jean-François Henri a écopé pour son crime un peu fou une peine de six mois à purger dans la collectivité et l'obligation d'accomplir une centaine d'heures de travaux communautaires.

C'est la suggestion commune que le défenseur Christian Raymond et le procureur de la poursuite Denis Petitclerc ont faite au juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Selon les informations obtenues, l'accusé qui se trouvait en voiture avec son amie aurait demandé à cette dernière de s'immobiliser un moment au dépanneur et poste d'essence Esso, 7390 boul. Bourque, dans l'arrondissement Deauville, dans la nuit de mercredi à hier.

Quand il est entré dans le commerce, il s'est emparé du présentoir de billets de loterie. Quand des gestes de cette nature sont posés, cela ne devient pas des vols à l'étalage ou des vols simples car ces gestes brusques sont commis en présence des victimes d'où le qualificatif de vol qualifié approuvé au délit.

Il est ressorti du dépanneur pour s'empresser de regagner la voiture de son amie.

Quand cette dernière a constaté le geste qu'il venait d'accomplir à son insu, elle lui a vertement laissé savoir qu'il n'emporterait pas ce présentoir dans le véhicule.

Il s'en est donc débarrassé en le jetant sur le sol et la voiture a repris sa route, direction Sherbrooke.

Une description du véhicule et de l'individu a été transmise aux membres du Service de Police de Sherbrooke et dans les minutes qui ont suivi, le véhicule avec le suspect à bord a été intercepté par des patrouilleurs du SPS, dans l'Est de Sherbrooke.

Finalement le gros lot, c'est à Sherbrooke, dans l'Est puis au palais de justice, que le jeune homme l'a emporté!

achat-choc

99⁹⁹ TOUS FORMATS

Couette quatre saisons en duvet d'oie blanche

Prix de comparaison : grand lit, 219,99 \$

6 ARTICLES OU PLUS

50 % de rabais

3 ARTICLES OU PLUS 40 % de rabais

UN OU 2 ARTICLES 30 % de rabais

collants et chaussettes pour elle

Silks, Secret, Mantles™ et WonderBra

Jours la Saie

PRIX CISEAUX

39⁹⁹

jean 501 de Levi's pour lui

Avant 59,99 \$

solde **299⁹⁹**

poussette Quattro de Graco

Ord. 399,99 \$

notre PLUS GROS solde de la saison est en cours!

En vedette

220 \$ de rabais
canapé-lit Mirabella de Simmons,
2 places. Ord. 1 599 \$ Solde 1 379 \$.

Aubaines du week-end!

3 pour 14,99
slips Elita sous boîte

OFFRES DE SAMEDI
Ne peuvent être combinés avec aucune autre offre.

65 % de rabais
bagages Monte Carlo de Samsonite

50 % de rabais
jeans Freedom de Tommy Jeans pour lui. Ord. 80 \$ Solde 39,99 \$.

40 % de rabais
choix de chaussures pour lui
Nunn Bush, Bostonian et Brooks
pantalons tout-aller Hagggar pour lui

30 % de rabais
four à convection
Avanté Elite de T-Fal
Ord. 179,99 \$ Solde 125,99 \$.

50 % de rabais
canapé-lit Mirabella de Simmons,
2 places. Ord. 1 599 \$ Solde 1 379 \$.

33 % de rabais
montres Timex Casio, Citizen, etc.
Exceptions : Ironman et Expedition de Timex.

OFFRES DE DIMANCHE
Ne peuvent être combinés avec aucune autre offre.

60 % de rabais
bijoux en or à 10 ct et 14 ct
Exceptions : articles Principles et Charter Collection.

50 % de rabais
jeans stretch Euroflare de Tommy Jeans pour elle. Ord. 78 \$ Solde 38,99 \$.

40 % de rabais
soutiens-gorge et slips Maidenform

Achetez-en une, la 2^e est gratuite
chemises habillées Mantles™ tout coton pour lui
Ord. 50 \$. Le 2^e article doit être de valeur égale ou inférieure.

50 % de rabais
sélection de chaussures Rockport pour elle

30 % de rabais
tee-shirts à logo pour enfant
Équipe Canada, LNH, Spiderman, etc.

40 % de rabais
sélection mode Mantles™ pour elle. Tailles courantes, petites et grandes.

50 % de rabais
serviettes Nautica

20 % de rabais
mélangeurs électriques

SHISEIDO
Temps de prime!
À l'achat de 43 \$ ou plus de produits SHISEIDO, choisissez votre ensemble-cadeau gratuit de 5 pièces spécialement conçu pour les besoins de votre peau.
Jusqu'au dimanche 3 octobre 2004. Une prime par personne. Tant qu'il y en aura.

40 % de rabais
pantalons tout-aller Hagggar pour lui. Prix de comparaison 69,99 \$.

40 % de rabais
tricots, pulls et chemises tout-aller Mantles™ pour lui

40 % de rabais additionnel

- mode à prix de liquidation pour elle. Exceptions : articles L.N.C. et Alfani.
- mode à prix déjà réduit pour enfant
- lingerie et bijoux à prix déjà réduit pour elle

Sur nos derniers prix étiquetés.

30 % de rabais additionnel

- chaussures à prix de liquidation pour toute la famille
- mode à prix déjà réduit pour lui

Sur nos derniers prix étiquetés.

10 % de rabais additionnel

duos-sommeil, gros électros, meubles, accessoires et appareils électroniques à prix de liquidation

Sur nos derniers prix étiquetés.

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : Home Studio, Gluckstein Home, Uz Osborne Home, offres de la direction, articles « Bas prix la Bate de tout les jours », « Nouvellement réduit », « Achat-choc » et ceux des rayons conodés. La mention « ACHAT-CHOCH » indique que nous avons trouvé une aubaine incroyable dont nous voulons vous faire profiter. Si nous indiquons un PRIX DE COMPARAISON, il s'agit du prix qu'un autre détaillant canadien a établi pour un article de qualité identique ou comparable. Les articles « Achat-choc » sont offerts en quantités limitées; pas de bons d'achat différés. Précisions en magasin. Prenez note que la mention « PRIX CISEAUX » signifie que le bas prix au quotidien existant est temporairement réduit.

Obtenez jusqu'à 50 % plus de points Primes Hbc.

Utilisez conjointement les deux cartes au moment de régler votre achat dans les magasins de la famille Hbc.

LOTO QUÉBEC Résultats
TVA, le réseau des tirages

649 Tirage du 2004-09-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 117 734,00 \$
5/6+	2 200 021,00 \$
5/6	125 2 643,70 \$
4/6	7 309 85,60 \$
3/6	145 129 10,00 \$
2/6+	118 069 5,00 \$

Ventes totales : 19 146 574 \$
Prochain gros lot (appr.) : 17 000 000 \$

Québec 49 Tirage du 2004-09-22

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	0 50 000,00 \$
5/6	11 500,00 \$
4/6	926 50,00 \$
3/6	17 578 5,00 \$

Ventes totales : 573 829,00 \$

DOUBLE JEU 49 Tirage du 2004-09-22

GAGNANTS	LOTS
02 08 29 32	78 641,00 \$
29 34 36 37	47 531,90 \$
04 31 38 45	50 500,00 \$

*Seules les sélections participant au Loto 649 et au Québec 49 sur le même billet sont admissibles à la promotion.

649 PROCHAIN GROS LOT LE 25 SEPTEMBRE 2004 **17 000 000 \$**

Tirage du 2004-09-23 **05 19 23 58 (22)**

676	7702	901012	852205
02 03 05 11 18 24 26 28 33 35	42 44 47 52 53 55 56 60 64 67		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

La mairesse de Lac-Mégantic «choquée»

La fermeture cavalière du bureau de la GRC soulève un tollé



Ronald Martel

ronald.martel@tribune.qc.ca
LAC-MÉGANTIC

À l'instar de son homologue de Coaticook, André Langevin, la veille, la mairesse de Lac-Mégantic, Colette Roy-Laroche, était outrée de la nouvelle qu'elle avait lue dans La Tribune hier matin concernant la fermeture du poste de la GRC de sa ville.

«Je suis profondément choquée de la façon dont nos demandes ont été traitées. Nous avons fait plusieurs représentations auprès de notre député fédéral, M. Binet dans le temps, puis M. Boulianne depuis les élections. Il y avait aussi une coalition de députés concernés, avec M. David Price. On nous avait quasiment rassurés sur l'avenir de ce bureau, et là on nous enlève des services, c'est désespérant»,

déplore Mme Roy-Laroche.

«Nous avons plaidé la protection de la frontière toute proche, avec les États-Unis, et la protection de notre population. Quand on pense à tous les dossiers traités par la GRC: la lutte contre le terrorisme, les drogues - une responsabilité importante de la GRC -, la lutte au banditisme, les douanes, l'immigration, etc. C'est là qu'on voit comment les régions sont traitées. Voyez en plus le manque de considération: on apprend la nouvelle dans le journal!»

«Preuve d'irresponsabilité»

Pour sa part, le député bloquiste de Mégantic-L'Érable, Marc Boulianne, n'accepte pas la décision de la GRC.

«Ce n'est pas une bonne nouvelle pour le comté. Il en va de la sécurité de la population québécoise, qui est privée de l'apport d'une police importante. Cela réduit sa sécurité. C'est une preuve d'irresponsabilité des gens en place. Il aurait

fallu consulter la population, les élus, qui auraient pu donner leur idée, mais pas agir comme ils l'ont fait», a-t-il confié.

«On se pose des questions, surtout depuis le 11 septembre 2001. Qui va organiser la lutte au terrorisme, aux armes, à la drogue, surtout depuis la concentration de la police municipale-Sûreté du Québec? Dans les jours qui viennent, nous avons une réunion importante sur le sujet avec notre porte-parole, Serge Ménard. Nous allons sûrement tenter une intervention face aux autorités, que ce soit une pétition, une marche, je ne sais pas encore.»

Enfin, l'ex-député de Compton-Stanstead, David Price, n'en revenait pas de la fermeture de neuf détachements de la GRC à travers le Québec.

«Je suis très déçu que la GRC ait décidé de fermer ces bureaux. Ce n'est pas le gouvernement, c'est une opération interne. On avait empêché de le faire avant les élections. J'avais fait valoir qu'il fallait garder ouverts les postes près des

frontières, pour défendre l'intégrité du territoire. Mais la GRC en a profité pour sauter là-dessus avant que la Chambre des communes ne siège. Ça va être plus difficile maintenant», lance M. Price.

«Mais même si je ne suis pas dans la même position, je veux rencontrer les ministres quand même. Je vais discuter avec eux. La différence, c'est la frontière pour Lac-Mégantic, Coaticook et Granby, le temps de réaction n'est pas le même. Faut être prêt. Les policiers, ce sont aussi des gens qui demeurent dans les petites communautés rurales. Les hauts fonctionnaires, eux, se trouvent dans les grandes villes, il y a pour eux un manque de connaissance de la vie de ces postes-frontières.»

Les bureaux touchés

Avant même l'émission du communiqué officialisant la fermeture de neuf détachements de la Gendarmerie Royale du Canada (GRC) au Québec, le bureau

de ce corps policier fédéral de la rue Bernier, à Lac-Mégantic, était déjà fermé à double tour, hier.

En après-midi hier, le Bureau des communications de la GRC, à Montréal, a émis un communiqué officialisant la nouvelle publiée hier par La Tribune.

L'expression «réorganisation des ressources au Québec» est employée dans le communiqué pour expliquer le redéploiement de tous les policiers des détachements de Baie-Comeau, Îles-de-la-Madeleine, Roberval, Rivière-du-Loup, Lac-Mégantic, Saint-Hyacinthe, Joliette, Granby et Coaticook vers d'autres bureaux du corps policier fédéral au Québec.

Il n'y aura dorénavant des détachements de la GRC qu'à Montréal, Québec, Gaspé, Sept-Îles, Chicoutimi, Trois-Rivières, Saint-Georges-de-Beauce, Saint-Jean, Rimouski, Saint-Jérôme, Rouyn-Noranda, Valleyfield, Sherbrooke, Lacolle, Drummondville, Cornwall et Stanstead.

Forum national

La FTQ s'élèvera contre les baisses d'impôt

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Lors du Forum national qui se déroulera à huis clos, en octobre, la FTQ plaidera contre la baisse des impôts, un non-sens dans l'état actuel des finances publiques et des grands secteurs vitaux que sont la santé et l'éducation. Elle blâmera aussi le gouvernement Charest pour ses politiques économiques inexistantes.

Prenant la parole, hier, à Sherbrooke, devant des délégués syndicaux de la FTQ réunis en congrès triennal, le président de la FTQ, Henri Massé, a en effet déclaré qu'il entendait avoir une participation active lors de ce sommet et qu'il n'entendait surtout pas aller «se faire fourrer là».

«Je pense que ça vaut la peine d'aller là parce que la FTQ a toujours eu comme politique d'être présente où elle peut influencer des décisions. «Et on peut être aussi dans la rue pour critiquer. Nous, on peut faire les deux», a-t-il lancé.

Selon M. Massé, les interventions économiques du gouvernement Charest sont inexistantes. Il présente également le même laxisme dans le développement régional.

«Nous faisons face à un gouvernement qui se retire de tout. Partout au Québec, ça crie au secours. Même dans le milieu



Henri Massé, président de la FTQ.

Archives, La Tribune

des affaires. Dernièrement, j'ai rencontré deux hommes d'affaires de Mont-Laurier qui dénonçaient les coupures gouvernementales dans l'industrie de la forêt... Le timing va être bon pour avoir les oreilles du monde des affaires pour bousculer ce gouvernement sur ses positions de développement économique et de développement régional.»

Quant aux baisses d'impôt, M. Massé s'est expliqué ainsi: «Il n'y aurait pas de problème si l'économie allait bien. Mais à l'heure actuelle, avec la dénatalité et les finances publiques qu'on noircit, je les comprends pas de parler de baisse d'impôt. Ce n'est pas le temps... Si on fait ça, ce sont les jeunes qui entrent sur le marché du travail, dans quelques années, qui en subiront les conséquences.»

Selon M. Massé, si le gouvernement du Québec se préoccupait davantage d'emplois, les problèmes de finances publiques seraient amoindris, voire réglés.

Par ailleurs, il a expliqué que la FTQ se battra également sur la scène fédérale en cherchant à obtenir du gouvernement Martin des améliorations au régime d'assurance-emploi ainsi que la remise sur pied d'un programme d'aide pour les travailleurs âgés qui perdent leur travail.

La FTQ réclamera également des mesures transitoires pour les secteurs d'activités touchés par la concurrence mondiale. À ce sujet, M. Massé a déploré que, présentement, «les pays en développement ne s'enrichissent même pas pendant que nous nous appauvrissons».

Le huis clos étonne Nicolet

Gilles Fiset
SHERBROOKE

Le porte-parole des Estriens au Forum national a appris, par les journaux, hier matin, que cet exercice se tiendra à huis clos, loin des médias, exception faite du discours du premier ministre, Jean Charest, qui présidera ces travaux.

Le président de la Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉE), Roger Nicolet, n'était effectivement pas au courant de la décision du gouvernement du Québec de tenir à huis clos son forum national, l'exercice de bilan des forums régionaux Place aux citoyens.

«Je l'ai appris par le journal, ce matin (hier), tout comme j'ai appris que le forum se tiendra à Saint-Augustin-de-Desmaures», a lancé M. Nicolet, visiblement dépité.

Il a déclaré que c'est «avec une certaine surprise» qu'il a appris la nouvelle. Dans le texte de La Presse, on peut lire que la ministre de la Culture et des Communications, Line Beauchamp, qui a présidé les forums régionaux avec l'ancien pdg de Bell, Pierre Shedleur, a justifié la décision du huis clos par le souci de tenir des travaux «plus constructifs, plus productifs et véritablement porteurs de solutions».

Pour M. Nicolet, la présence de représentants de tous les partis politiques (outre les 21 présidents de CRÉ du Québec et le premier ministre, les participants à ce forum national sont dix ministres du gouvernement Charest, trois députés péquistes, un député adéquate et une trentaine de leaders nationaux dont les chefs des centrales syndicales) fera en sorte que l'information circulera partout, malgré la tenue du huis clos.

Il a toutefois ajouté: «J'aimerais comprendre pourquoi le gouvernement a décidé le huis clos. C'est à la lueur des discussions lors de ce forum national que, sans doute, je saurai mieux ce qui a poussé le gouvernement à prendre cette décision... J'ai hâte de voir si cela justi-

fiat un huis clos.»

Le forum national discutera de l'équilibre des finances publiques et de démographie. Il se tiendra les 12, 13 et 14 octobre.

Faites l'expérience des patins à roues alignées en famille!

CHARMES vous offre un forfait familial pour 1 heure de location à **20 \$ par famille*** taxes incluses.

Où Maison de l'eau, parc Lucien-Blanchard

Quand Samedis et dimanches matins
25 et 26 septembre 2004
2, 3, 9 et 10 octobre 2004

Heures Entre 9 h et 12 h

Venez tôt, le nombre de patins disponibles est limité.

* Maximum de 5 personnes

POUR INFORMATION :

8 2 1 - 5 8 9 3

AH! HA! **Familiaprix**

SUPER VENTE
du 25 septembre au 1^{er} octobre

Pâte dentifrice
COLGATE
75 ml
0,49\$

Détergent à lessive
ALL
12 brassées
1 99\$

MAJESTA
papier hygiénique
16 rouleaux
2 99\$

Pharmacie Philippe Leng 1125, 12e Avenue Nord Sherbrooke leng@infopharm.ca **569-9456**

LE GRAND JOURNAL
CE SOIR
16 H 30
AVEC ANNIE CORRIVEAU
ET JEAN-LUC MONGRAIN

FLASH
CE SOIR
18 H 30
LE SPECTACLE DE
DANIEL BOUCHER

TQQS
Un réseau **COGECO**

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Le bénévolat, une richesse au Canada



André Larocque
andre.larocque@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

On savait que le bénévolat avait son importance au pays. Mais à ce point. Pas vraiment.

La publication, cette semaine, d'une étude commanditée par un consortium dirigé par le Centre canadien de philanthropie le confirme. Réalisée par Statistiques Canada auprès de 13 000 organismes caritatifs au pays, l'enquête confirme que le bénévolat doit maintenant être considéré comme une des valeurs fondamentales de notre société au même titre que la santé ou l'éducation.

Cette étude, probablement la plus importante jamais réalisée au monde dans ce secteur, révèle qu'en 2003, on recensait 161 000 organismes de charité au Canada oeuvrant dans tous les secteurs d'activités. 57 % étaient concentrés au Québec et en Ontario, les deux provinces les plus peuplées.

Les Canadiens consacrent 2 milliards d'heures par année au bénévolat

Au Québec, on dénombre 46 000 organismes à but non-lucratif majoritairement dans les secteurs des sports et loisirs, des services sociaux et de la religion.

Les Canadiens consacrent 2 milliards d'heures par année au bénévolat, occupent 19 millions de postes bénévoles, versent des dons à hauteur de 8 milliards \$ annuellement alors que 2 millions d'emplois sont liés au bénévolat.

Les retombées économiques du

secteur sans but lucratif sont à ce point majeures que Statistiques Canada évalue à 72 milliards \$ le Produit intérieur brut (PIB) qu'il génère. Comptant pour 8,6 % de l'économie, le PIB découlant du bénévolat est donc 11 fois supérieur à celui de la fabrication de véhicules automobiles, quatre fois supérieur à celui de l'agriculture et dépasse de plus de la moitié celui du commerce de détail.

Le simple fait de tracer le portrait réel de l'industrie du bénévolat au pays est en soi une réussite. Avec les données recueillies, il sera par la suite aisé d'en faire une mise à jour régulière et de dresser un portrait plus pointu sur une base provinciale ou régionale.

Fort révélatrice, cette étude met cependant en lumière la fragilité de nombre d'organismes qui ont du mal à gérer leur croissance en raison de difficultés financières et des problèmes qu'ils rencontrent à recruter des bénévoles dédiés et qualifiés.

En conséquence, 40 % affirment ne pas être en mesure de remplir adéquatement leur mission.

Compte-tenu de l'importance du bénévolat dans le maintien de l'équilibre social au pays, ces données ont de quoi inquiéter.

Elles doivent cependant servir à conscientiser davantage les organismes bénévoles qui devront se doter de plans de développement et d'outils nécessaires pour mieux solliciter la population et faciliter le recrutement et le rétention de bénévoles.

Cette étude doit également permettre aux gouvernements de mieux encadrer, de mieux évaluer et de mieux soutenir, le cas échéant, ces organismes dont l'apport quotidien pallie généralement au désengagement de l'État.

Mais le plus grand mérite de cette étude est sans aucun doute de confirmer au grand jour que le bénévolat est assurément une richesse naturelle dont bénéficient des millions de Canadiens.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Pour l'accessibilité aux études

C'est avec un goût amer, que j'ai entamé, cette année, ma quatrième année universitaire. Issue d'une famille à revenu moyen, et donc bénéficiaire de l'aide financière aux études, j'ai directement été touchée par les récentes coupures du gouvernement dans l'Aide financière aux études. À 23 ans, j'ai accumulé plus de 14 000 \$ de dette afin d'obtenir un baccalauréat.

Suite à la récente augmentation du plafond des prêts et donc, la diminution de la part des bourses dans l'Aide financière aux études, je mets sérieusement mes études de 2e cycle en question.

En fait, je mets ma carrière et ma vie familiale en question, puisqu'au moment où je sortirai de l'université, j'en aurai pour plusieurs années à rembourser mes dettes. Je serai donc aux prises avec une situation financière précaire qui retardera de plusieurs années des projets tels que l'achat d'une voiture, d'une maison ou fonder une famille.

Quelle banque voudra accorder un prêt à quelqu'un qui, suite à l'obtention d'un doctorat, est endetté de plus de 25 000 \$?

C'est à MM. Jean Charest et Pierre Reid que je pose cette question, puisqu'ils ne semblent pas y avoir réfléchi.

Ceci n'est qu'une histoire parmi tant d'autres, puisque ce sont 50 pour cent

des étudiants de l'Université de Sherbrooke qui ont été touchés par cette mesure draconienne. Aujourd'hui, je lance un cri d'alarme de la part de tous ces étudiants qui paniquent et qui voient leur avenir s'écrouler devant eux. À ce gouvernement qui ne se soucie pas des besoins de sa population, je lui dis que nous ne nous laisserons pas nous endetter par son manque d'imagination pour trouver des solutions pour rencherir les coffres de l'État.

En bonne citoyenne que je suis, j'ai décidé de faire part de mon opinion quant à la réforme de l'Aide financière aux études et sur plusieurs autres sujets qui touchent ma génération (choc démographique, soins de santé, développement économique et régional etc.).

Je me suis donc inscrite au Forum régional organisé par le gouvernement Charest en Estrie qui avait lieu le samedi 18 septembre. Heureusement, j'ai été parmi les grands gagnants de la «loto forum», pour reprendre un terme utilisé par quelques participants au forum, et j'ai pu faire valoir mon point de vue en présence du ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid et du Premier ministre du Québec, M. Jean Charest.

N'ayant pas laissé ma place lors de cette occasion de «chialer bien fort» et d'apporter des solutions constructives,

j'espère avoir été entendu par le gouvernement et surtout par le ministre de l'Éducation.

En me basant sur les chiffres donnés par le gouvernement lui-même, indiquant que le taux de chômage diminue en fonction de l'augmentation du niveau d'étude, j'ai pu faire valoir l'importance des études post-secondaires dans la diminution du taux de chômage au Québec. Ensuite, j'ai misé sur l'importance de diminuer l'endettement étudiant si l'on veut augmenter le taux de natalité au Québec, et ainsi réduire l'impact du vieillissement de la population.

Dans le résumé des idées soumises par les participants au forum, préparé par Mme Line Beauchamp, présidente des forums régionaux, l'expression d'endettement étudiant s'y retrouvait à deux reprises: au sujet du choc démographique relié au taux de natalité et bien sûr au sujet de l'éducation post-secondaire.

Toutefois, la bataille n'est pas terminée. Nous devons continuer de vous battre pour obtenir des conditions d'études qui nous permettront de bâtir un Québec qui saura faire face aux problèmes démographiques qui l'attendent!

Stéphanie Gaudreault
Étudiante en sciences politiques
Université de Sherbrooke

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: redaction@latribune.qc.ca; par télécopieur: 564-8098; ou par la poste: **Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.**

Analyse

La farce a assez duré



Alain Dubuc
Collaboration spéciale

À peu près à chaque semaine, une révélation nouvelle vient nous confirmer à quel point les surplus budgétaires fédéraux dépassent les prévisions officielles. Une espèce de strip-tease où le ministre des Finances canadien, Ralph Goodale, lâche un à un les bouts de tissu qui cachent ses voluptueuses réserves fédérales.

Depuis le début du mois, on savait que le surplus fédéral pour l'an dernier, l'année 2003-2004, serait substantiellement plus élevé que l'on croyait. Quelques jours avant la conférence des premiers ministres sur la santé de la semaine dernière, Ottawa révélait que la bonne tenue de l'économie cette année lui procurerait des revenus additionnels et lui permettrait donc plus de souplesse dans

ses négociations. Et cette semaine, le ministre Goodale ajoutait, lors d'un discours, à Calgary, que cette croissance soudaine des revenus aurait une «nature permanente», ce qui annonce donc des surplus plus élevés pour les années à venir.

Toujours au mois de septembre, une remise à jour de l'étude que le Conference Board avait réalisée pour la Commission Séguin sur le déséquilibre fiscal, commandée cette fois-ci par le gouvernement fédéral lui-même, montre que les surplus fédéraux seront substantiels, 157 milliards dans la décennie qui vient.

Depuis 10 ans, les sous-estimations du surplus auraient atteint 73 milliards. Tout indique déjà qu'il en sera de même dans les années à venir. La farce a assez duré.

Au début, la légendaire prudence fédérale imposée par le ministre des Finances d'alors, M. Paul Martin, était essentielle. Pour casser la tradition de prévisions scandaleusement optimistes, pour se donner un coussin indispensable à l'atteinte du déficit zéro, et aussi pour dégager des ressources affectées à la réduction de la dette.

Mais la pratique est devenue contre-productive. On peut comprendre l'hésitation de M. Martin à accepter le terme de déséquilibre fiscal utilisé par les provinces, un concept politique trop chargé de sens. On comprend sa prudence, face à des surplus qui, après le financement des priorités fédérales, seront relativement modestes. On comprend aussi son désir de ne pas vouloir faire miroiter des surplus trop abondants pour éviter de créer des attentes irréalistes chez ceux qui comptent sur les fonds fédéraux.

Mais sa façon de nier ou de minimiser l'existence des surplus a eu exactement l'effet contraire. Parce que le message de prudence a été contredit trop souvent par les chiffres, on a cessé de croire Ottawa. Attirées par des surplus dont elles ne connaissent jamais réellement l'ampleur, les provinces ont cessé de mettre des freins à leurs demandes: 30 milliards en santé, un système d'assurance-médicaments. Les villes ont demandé à Ottawa le double de ce qu'il leur offrait. La négociation sur la péréquation est prévue pour octobre. Et ça ne fait que commencer.

Voilà pourquoi il faudrait repartir à zéro et miser sur la transparence. M. Goodale a fait un bon premier pas en annonçant un réexamen des méthodes de prévision. Cela devrait, logiquement, permettre au gouvernement fédéral de rendre public l'état réel de ses surplus prévus.

La transparence aiderait aussi le gouvernement canadien à imposer ses priorités, particulièrement la réduction de la dette. À l'heure actuelle, Ottawa réduit sa dette par la porte d'en arrière, en utilisant son fonds de contingence, trois milliards par année, ainsi que les surplus non prévus, qui «apparaissent» à chaque année à la surprise générale! Il serait préférable que les objectifs de réduction de la dette soient énoncés clairement, à l'avance, à partir de mesures plus fiables du surplus.

Cette transparence permettrait un débat plus mature et de découvrir qu'un surplus, même énorme, fond rapidement une fois qu'on s'occupe correctement de la dette. Si on veut réduire la dette au même rythme dans les années à venir que

dans le passé, le surplus de 157 milliards projeté par le Conference Board fond de moitié. Et cette somme restante sera modeste les premières années, quelques milliards tout au plus. Les surplus deviendront significatifs dans cinq à dix ans.

Mais il faudra, tôt ou tard, remettre une partie de ces surplus aux provinces. Pour éviter les psychodrames fédéraux-provinciaux, il faudra revenir à la formule de la commission Séguin, et transférer directement des ressources fiscales aux provinces, pour que l'argent aille là où il est nécessaire, sans transiter par Ottawa.

Pour cela, il faudra admettre ce qui est devenu une évidence. Le ministre des Finances fédéral réalise des surplus les doigts dans le nez tandis que ses homologues provinciaux mènent une bataille de tous les instants pour éviter le déficit. Pendant que le surplus fédéral sur dix ans atteindra 157 milliards, les provinces seront en déficit de 61 milliards. Appelons cela comme on veut, il y a là une situation malsaine, un état de crise permanent, qui pervertit le fonctionnement du fédéralisme, qui ne sert pas bien les citoyens.

«La souveraineté est en somnolence»

Le politologue Jean-Herman Guay d'accord avec les conclusions d'un rapport du PQ



Jean-Herman-Guay

«Le projet de la souveraineté n'est pas moribond. Toutefois, pour le ramener sur le feu d'en avant, le Parti québécois devra non pas réfléchir seulement aux technicalités - un référendum? deux référendums? pas de référendum - mais surtout au pourquoi de la souveraineté en 2004.»

C'est ce qu'explique le politologue de l'Université de Sherbrooke, Jean-Herman Guay, en réaction au rapport qu'ont déposé, en juin, trois députés du Parti québécois, au terme d'une tournée auprès d'un millier de jeunes d'un peu partout au Québec, entre janvier et avril 2004, dans le cadre de la Saison des idées.

Dans ce rapport déposé en juin mais qui n'a attiré l'attention des médias que cette semaine, les Trois mousquetaires (Stéphan Tremblay, Alexandre Bourdeau et Jonathan Valois), comme ils se sont nommés eux-mêmes, écrivent que «ce que nous avons entendu bouscule, choque et assomme».

De fait, de leur rencontre avec plus d'un millier de jeunes d'un peu partout au Québec, ils retiennent que la souveraineté ne colle plus au vécu des jeunes d'aujourd'hui.

«Si l'option de souveraineté a réellement pris son envol au cours des années 1970, elle ne peut aujourd'hui s'y limiter. Si la souveraineté ne constitue aujourd'hui qu'une solution pour régler une fois pour toutes le dossier de la langue et pour se donner un projet de société où les travailleurs et les travailleuses seront mieux protégés, elle demeure incomplète. Pire, elle est dépassée, désuète et vétuste», signalent les trois députés en ajoutant que la souveraineté doit donc être repositionnée de manière à se coller à la réalité des jeunes.

Ces propos rejoignent ceux que M. Guay a tenu, il y a un an, devant le Conseil national du Parti québécois, des propos qui avaient soulevé la colère de Bernard Landry et des leaders péquistes. Ce jour-là, M. Guay avait effectivement déclaré que la souveraineté telle qu'articulée présentement était obsolète.

Le politologue ne croit pas avoir ouvert une porte à ce moment-là qui rend plus digeste par le Parti québécois le rapport des trois mousquetaires. Il salue d'ailleurs leur grand courage pour avoir produit un tel document et il ajoute qu'ils n'ont pu faire autrement que de rapporter ce qu'ils ont vécu sur le terrain durant leur tournée de quatre mois.

«Nous le voyons depuis plusieurs années et nous le confirmons par des sondages, la priorité des jeunes ne passent pas par la souveraineté ou les questions constitutionnelles, mais par des sujets comme la migration des jeunes, le chômage, l'éducation, l'environnement», signale M. Guay.

Il ajoute que les jeunes comme une partie de la population d'ailleurs a constaté que des progrès énormes ont été enregistrés au Québec, en bonne partie certes grâce au Parti québécois, mais à l'intérieur de la fédération canadienne. Pour convaincre ces gens, le Parti québécois devra développer des arguments pour expliquer en quoi la souveraineté permettrait de faire davantage.

«Je dirais donc que l'idée de la souveraineté n'est pas morte mais qu'elle est en somnolence... Elle ne peut plus reposer uniquement sur la défaite de 1760 ou les Patriotes de 1867 ou, encore, l'asservissement du peuple jusqu'au milieu des années 1960. Elle doit se rapprocher de l'argumentaire des jeunes», a souligné M. Guay.

Autrement, conclut-il, la souveraineté deviendra une planète en dehors de la galaxie.

Ultimel!

VENTE CINÉMA MAISON!

SONY



Projection ACL grand écran 50"
 • Aspect d'écran 16:9 • Image sur image
 • Filtre en peigne numérique 3D
 • Compatibilité d'affichage (1080i)
 • Syntoniseur NTSC double • Télécommande

En stock pour livraison immédiate!

PRIX SPÉCIAL EN MAGASIN

HITACHI



Projection grand écran ACL de 42"

- Aspect d'écran 16:9
- Protecteur d'écran anti-reflet intégré
- Compatibilité d'affichage HD Virtuel (1080p-720p)
- Puissance audio totale de 24 watts
- Sortie audio fixe
- Sonorité TruSurround® SRS™ avec BBE™
- Entrée vidéo à composants, S-Vidéo et composites

ÉPARGNEZ 300\$
3498⁸⁸

Rég. 3798⁸⁸
 + GRATUIT TROUSSE ÉCRAN GÉANT

SAMSUNG



Projection grand écran DLP de 46"

- Aspect d'écran 16:9
- Balayage d'ajustement 24 images
- Puissance audio totale de 30 watts
- Compatibilité d'affichage TVHD (1080i)
- Sonorité TruSurround® SRS™
- Entrée PC
- Entrée(s) numérique DVI, HDMI
- Sortie audio fixe/variable
- Filtre en peigne 3D Y/C
- Syntoniseur NTSC

ÉPARGNEZ 200\$
3798⁸⁸

Rég. 3998⁸⁸
 + GRATUIT TROUSSE ÉCRAN GÉANT

SAMSUNG



Téléviseur ultra-plat 27"

- Aspect d'écran 4:3 • Sonorité stéréo
- Puissance audio totale de 14 watts
- Filtre en peigne numérique
- Tube-image plat
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo, composites

ÉPARGNEZ 20\$
428⁸⁸

Rég. 448⁸⁸

Ensemble cinéma maison

- Puissance audio de 400 watts
- Décodeurs DTS, Dolby® Prologic II
- Lecteur DVD de 1 disque
- Compatible DVD-R/RW, DVD+R/RW
- Compatible CD-R/RW, MP3/WMA

398⁸⁸

JVC



Téléviseur ultra plat de 32"

- Aspect d'écran 4:3 • Sonorité stéréo MTS
- Filtre en peigne numérique à 3 lignes
- Tube-image plat
- Entrée(s) vidéo à composants, S-Vidéo

ÉPARGNEZ 100\$
698⁸⁸

Rég. 798⁸⁸

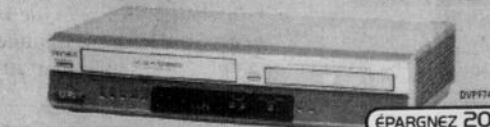
Ensemble cinéma maison

- Puissance totale de 1000 watts
- Décodeurs DTS, Dolby® Digital, Dolby® Prologic II
- Lecteur DVD de 5 disques
- 5 haut-parleurs satellites
- Haut-parleur d'extrêmes-graves amplifié

ÉPARGNEZ 100\$
498⁸⁸

Rég. 598⁸⁸

HITACHI



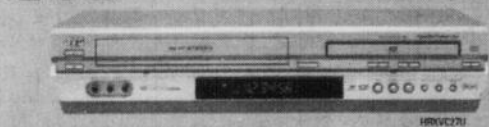
Combiné DVD/DC/VHS

- 4 têtes stéréo Hi-Fi • Balayage progressif
- Compatible DVD-R/RW, CD-R/RW, MP3

ÉPARGNEZ 20\$
178⁸⁸

Rég. 198⁸⁸

JVC

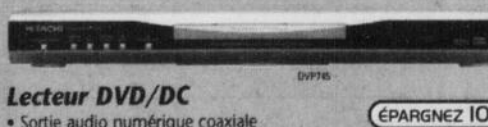


Combiné DVD/DC/VHS

- Compatible DVD-véo, DVD +/- R/RW, CD-R/RW, MP3 • 4 têtes stéréo Hi-Fi

198⁸⁸

HITACHI



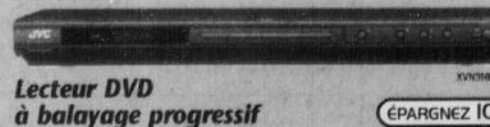
Lecteur DVD/DC

- Sortie audio numérique coaxiale
- Compatible DVD-R/RW, CD-R/RW, MP3
- Sortie(s) AV à composants, composite, S-véo
- Télécommande multimarques

ÉPARGNEZ 10\$
98⁸⁸

Rég. 108⁸⁸

JVC



Lecteur DVD à balayage progressif

- Démarrage rapide
- Sortie audio numérique coaxiale
- Convertisseur vidéo numérique 10 bits/54MHz

ÉPARGNEZ 10\$
118⁸⁸

Rég. 128⁸⁸

Panasonic



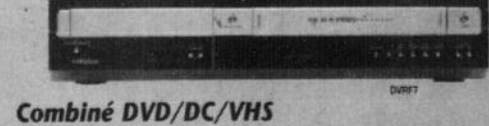
Enregistreur DVD-véo

- Formats enregistrables DVD-RAM/-R
- Interface DV • Compatible MP3

ÉPARGNEZ 100\$
398⁸⁸

Rég. 498⁸⁸

HITACHI

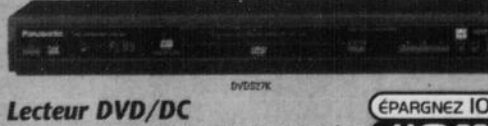


Combiné DVD/DC/VHS

- VHS 4 têtes Hi-Fi • Lecteur quasi S-VHS
- DVD à balayage progressif
- Télécommande multimarques

648⁸⁸

Panasonic



Lecteur DVD/DC

- Décodeurs DTS® et Dolby Digital® intégrés
- Lecture DVD-Audio • Reprise multidisques
- Sortie audio numérique coaxiale

ÉPARGNEZ 10\$
118⁸⁸

Rég. 128⁸⁸

SONY

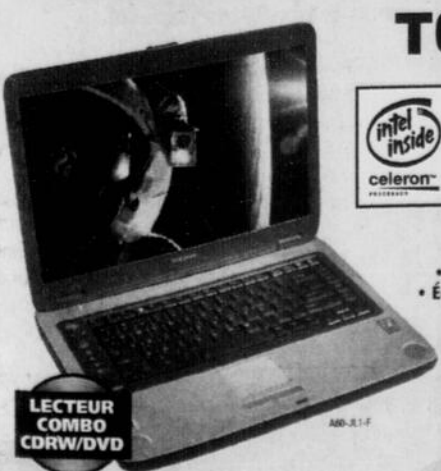


Lecteur DVD/DC à balayage progressif

- Lecteur de format MPEG
- Traitement CNA vidéo 12 bits / 54 MHz
- Télécommande

ÉPARGNEZ 10\$
138⁸⁸

Rég. 148⁸⁸



TOSHIBA Satellite

Processeur Intel® Celeron - 2.8 GHz

- Mémoire: 512 Mo
- Disque rigide: 40 Go
- Lecteur combo CD-RW/DVD
- Écran panoramique de 15.4"
- Microsoft Windows XP édition familiale
- Port sans-fil 802.11G

1498⁸⁸



AMD Athlon XP

Intel® XP2600+

- Mémoire: 512 Mo DDR333
- Disque rigide: 80.0 Go
- Lecteur DVD et graveur CD-RW
- Clavier, souris optique et haut-parleurs inclus
- Microsoft Windows XP

SERVEUR MÉDIA PC

1148⁸⁸

+ GRATUIT TROUSSE INFORMATIQUE



AOC

Moniteur ACL 15"

- Résolution: 1280 x 1024
- Rafraîchissement: 75 Hz
- Niveau de contraste: 350:1

ÉPARGNEZ 20\$
428⁸⁸

Rég. 448⁸⁸

Moniteur ACL 17"

- Résolution: 1280 x 1024
- Rafraîchissement: 75 Hz
- Niveau de contraste: 350:1

ÉPARGNEZ 50\$
548⁸⁸

Rég. 598⁸⁸

* Détails en magasin. Offre pour un temps limité. Les illustrations peuvent différer. Détails en magasin. Certains modèles peuvent être des démonstrateurs.

PROPRIÉTAIRE À SHERBROOKE : DOYON TV SON INC.

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications



Agent autorisé **Bell Mobilité**

TELUS mobilité

fi do

SHERBROOKE : 2222, rue King O. 566-0261
OUVERT le DIMANCHE

1112, rue du Conseil • 565-3177
OUVERT le DIMANCHE

CARREFOUR DE L'ESTRIE (Mail central) • 563-3223
OUVERT le DIMANCHE

Inauguration du nouvel Écocentre du Val-Saint-François

Au palais



Joane Ross

joane.ross@latribune.qc.ca
CANTON DE MELBOURNE

Les citoyens de la MRC du Val-Saint-François ont maintenant une alternative à l'enfouissement de plusieurs de leurs matières résiduelles. En effet, la Société de gestion des matières résiduelles du Val-Saint-François (SGMR) a procédé cette semaine à l'ouverture officielle d'un nouvel écocentre, situé sur le même site que son lieu d'enfouissement sanitaire.

Après un travail de recherche de plus d'un an auprès des autres écocentres à travers la province, effectué par Mme Ann Bouchard, chargée du projet, l'Écocentre du Val-Saint-François est aménagé selon une formule légèrement différente.

Cet écocentre est composé d'enclos construits directement sur le sol, rendant ainsi les lieux plus sécuritaires, faciles d'accès et permettant de réduire les coûts de fonctionnement.

L'écocentre permettra de récupérer des matières telles que les résidus de construction, le bois, les branches, le métal, les briques et le béton, le carton, les textiles, les résidus verts, les meubles et autres objets réutilisables. Tous ces produits pourront être déviés du lieu d'enfouissement sanitaire et connaître une deuxième vie.

La SGMR espère ainsi détourner 500 tonnes de matières résiduelles pour l'année 2005. «Certaines ressources apportées par les citoyens à l'écocentre seront transformées en compost, terreau et paillis de bois, qui seront disponibles pour les citoyens utilisateurs», expliquait Mathieu Lemieux, coordonnateur en



La Tribune, Joane Ross

Denis V. Allaire, président de la SGMR du Val-Saint-François et préfet de la MRC du Val-Saint-François, a coupé le ruban marquant l'inauguration de l'Écocentre du Val-Saint-François, en compagnie de plusieurs intervenants du milieu.

vironnement à la SGMR du Val-Saint-François, lors de l'inauguration.

De plus, les citoyens n'auront plus à attendre les collectes annuelles de résidus domestiques dangereux (RDD) pour se départir de leurs pots de peintures, huiles, bonbonnes de propane et autres matières dangereuses, car un conteneur spécialement conçu pour recevoir ce type de produits, a été aménagé à l'écocentre.

La réalisation de l'Écocentre du Val-Saint-François a nécessité des investissements de plus de 170 000 \$ de la part de la SGMR. «Nous croyons à l'importance d'investir maintenant afin d'assurer aux générations futures un environnement

de qualité», mentionnait Denis V. Allaire président de la SGMR du Val-Saint-François et préfet de la MRC du Val-Saint-François.

La SGMR désire d'ailleurs donner à l'Écocentre une vocation éducative, en portant une attention particulière à la confection de ses affiches sur le site et avec l'intention également, d'organiser des visites éducatives pour des groupes scolaires.

La marche à suivre

L'écocentre sera ouvert tous les jours, sauf le dimanche, durant la période es-

tivale. L'accès sera gratuit pour tous les citoyens qui apporteront leurs matières, à l'exception des matériaux de construction et du bois (naturel ou traité). Les trois premiers voyages par année, de bois et matériaux de construction, seront gratuits, les autres seront chargés au coût de 25 \$ par tonne. Pour les entrepreneurs, une tarification de 25 \$ par tonne dès la première visite sera exigée pour toutes les matières. Les gens devront présenter une pièce d'identité à l'arrivée pour s'enregistrer, trier leurs matières apportées et déposer celles-ci dans les différents enclos identifiés à cet effet.

Plutôt intoxiqués

SHERBROOKE (PSJ) - Deux jeunes de 16 ans ont été surpris dans les locaux d'Estrie Aide, dans la nuit de mercredi à hier, dans le centre-ville de Sherbrooke et force est de reconnaître qu'ils étaient passablement intoxiqués, au point que lors de leur comparution, hier, devant le juge Michel Dubois de la Cour du Québec (Chambre de la Jeunesse), les traces n'avaient pas complètement disparu.

Les deux jeunes ont des antécédents en semblable matière, l'un avait de nouveau été confié à ses parents avec diverses conditions à respecter et l'autre devait se trouver en situation de garde fermée.

Tous deux étaient sur la «pousse» ou encore la «go» depuis trois semaines.

Le ministère public devait s'opposer à la remise en liberté des deux ados, que représente l'avocate Stéphanie Côté.

Il semble que les deux jeunes fonctionnent très bien quand ils ne tombent pas sous l'emprise de la drogue. Alors là, ça pète de partout.

Certains s'en sortent

Devenu tout jeune adulte et bientôt papa dans quelques semaines, un jeune homme s'est présenté avec son avocat, Claude Leblond, devant la Cour des adultes pour des accrocs à la probation qu'on lui avait imposée alors qu'il était adolescent.

Il avait omis d'accomplir les travaux communautaires, il avait manqué au suivi probatoire et il avait fait un accrocc au couvre-feu.

Le jeune homme a admis ses torts devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec, mais son avocat Claude Leblond a plaidé que son client s'était repris en main, occupait un travail régulier de 40 heures/semaine. Sa compagnie devait accoucher au mois d'octobre.

Étant donné le bon virage effectué par le jeune homme, il a été convenu pour les deux parties de soumettre une recommandation commune au juge Lassonde et de l'inviter à condamner l'accusé à une amende de 275 \$ pour l'omission des travaux communautaires, à 50 \$ d'amende pour le manquement au couvre-feu et à une amende de 50 \$ pour le manquement au suivi probatoire.

Le juge Lassonde a accueilli la suggestion.

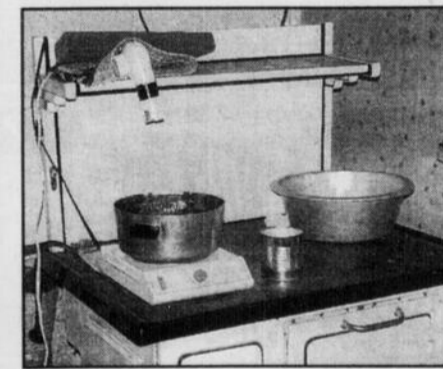
L'accusé aura neuf mois pour acquitter ces sommes d'argent et il donne nettement l'impression qu'on ne le reverra plus devant le tribunal.

Comme on le constate, malgré les traversées du désert de d'innombrables jeunes doivent accomplir, il est permis d'espérer qu'ils s'en sortent pour de bon.

Six mois dans la communauté

Un homme, âgé de 45 ans, de Hereford, a enregistré un plaidoyer de culpabilité à la possession de 95 plants de marijuana, de 24 livres de marijuana séchée et de 1,65 gramme d'huile de cannabis, hier, devant le juge Gabriel Lassonde de la Cour du Québec.

Jocelyn Hébert avait installé dans son domicile un système de production de marijuana très rudimentaire et même potentiellement «explosif», car le procureur fédéral Gaétan Dumas n'a pu s'empêcher de parler de «véritable bombe artisanale», tout en soumettant à l'attention du tribunal une photographie de la cuisinière avec des chaudrons et en bandoulière un séchoir à cheveux.



La cuisinière, avec ses chaudrons et son séchoir à cheveux, constituait une véritable bombe artisanale, selon le procureur fédéral.

S'il fabriquait lui-même son huile de cannabis, ce que tout laisse croire, il aurait pu avoir un de ces jours la surprise de sa vie.

Quoi qu'il en soit, après des échanges entre le procureur Dumas et le criminaliste Jean-Marc Bénard, on en est arrivé à une suggestion commune que les deux avocats ont soumise au juge Lassonde.

Il s'agissait d'une peine de six mois de prison à purger dans la communauté.

Le quadragénaire devra rester assigné à son domicile 24 heures sur 24 pour les trois premiers mois et se soumettre à un couvre-feu pour les trois derniers mois de la peine.

À cette peine s'ajoutent un tas de conditions restrictives et d'interdictions dont celle entre autres de posséder des armes pour une période de dix ans. L'accusé sera également soumis à une probation de deux ans.

Il avait des antécédents en matière de stupéfiant, mais qui remontent à plusieurs années dont une possession simple qui lui avait valu une amende de 100 \$.

Le juge Lassonde a bien averti l'accusé que s'il manquait à une des conditions imposées par le tribunal, il serait ramené devant la Cour et purgerait la balance de la sentence derrière les barreaux.

LE 31

À prix exceptionnel en exclusivité au 31

Le jeans velours mille-raies coloré 39.⁹⁵

Du rouge, du vert, du bleu, du beige, du kaki, du brun chocolat, du gris étain, du jaune d'or et de la pomme verte, du blanc, du noir aussi...

le jeans de la saison, en fin velours de coton côtelé, affiche la couleur inconditionnellement. Faites votre choix ! 30 à 38. Tee-shirt American Appareil 19.00

simons